



NEIT KAPITAL FIR LËTZEBUERG

PROGRAMME ELECTORAL 2004

Introduction

DÉI GRÉNG présentent dans les pages qui viennent leurs priorités en cinq chapitres pour les élections du 13 juin 2004. Avec courage et responsabilité, avec des idées intelligentes et des candidates et candidats compétents, DÉI GRÉNG exposent les défis que le Luxembourg doit relever.

Le slogan de la campagne électorale des Verts est "Neit Kapital fir Lëtzebuerg":

Le Luxembourg a besoin d'un nouveau capital. De femmes et d'hommes apportant des idées neuves, d'initiatives nouvelles pour une politique nouvelle qui se base sur les forces du Luxembourg, afin d'assurer l'avenir et la qualité de vie de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

Le capital vert investit dans l'humain. Notre capital apporte un bien-être dont tout le monde profite. Il garantit une croissance économique en phase avec l'environnement et la qualité de vie; il promeut une école qui donne une chance à tous les enfants; il soutient des réformes sociales qui créent de l'emploi et préservent la solidarité et affronte les bouleversements sociétaux qui feront du Luxembourg un État moderne.

L'écologie politique est bonne pour le Luxembourg. DÉI GRÉNG sont forts par leurs idées. Dans plusieurs communes, ils ont prouvé de manière compétente et innovatrice que leurs propositions sont applicables; au niveau national également, de nombreuses initiatives vertes ont été transposées.

L'année 2004 sera une année décisive pour le Luxembourg. Les élections devront montrer que l'écologie politique gagne en signification et qu'il est possible de renouveler le Luxembourg au niveau de la politique environnementale, de l'économie et de la société.

1. La modernisation écologique

1.1. Un environnement viable et vivable

Les Verts revendiquent la durabilité de la protection de l'environnement et de la nature: seule une approche attentive et consciente des ressources naturelles et des choses essentielles à la vie, telles que l'air, l'eau et les aliments, peut assurer notre existence future et garantir l'avenir de nos enfants. Une approche durable de la nature et de l'environnement est la condition indispensable à la vie et au développement dans une société moderne.

Le nouveau capital dans la politique environnementale, c'est:

- **Une planification territoriale intelligente**

L'aménagement du territoire ne peut plus être chaotique, mais doit être planifié au niveau national et régional. Nos lignes directrices claires mettront un terme au dépeçage irréfléchi du paysage. Une planification territoriale intelligente permettra d'éviter le trafic superflu et la construction de nouvelles routes. La création de nouvelles zones d'habitation ou de commerce sera conditionnée à la connexion au réseau de transports publics. Les domaines de délasserment et les ceintures vertes seront protégés.

Le développement des centres-villes aura la priorité sur le lotissement dans les zones vertes; les friches seront réhabilitées, et la rénovation et l'assainissement des vieux bâtiments seront soutenus. Une utilisation plus parcimonieuse de la surface disponible pour les projets immobiliers et l'enraiment de la spéculation à l'intérieur du périmètre constructible seront atteints par le biais d'une réforme approfondie de l'impôt foncier.

- **Des villages et des villes où il fait bon vivre au lieu de communes dortoirs**

Nous voulons améliorer la qualité de vie dans nos villes et villages. Le développement équilibré et décentralisé du pays permettra d'éliminer le déséquilibre culturel et social entre les régions. Afin d'assurer dans toutes les communes un accès égal aux différentes infrastructures, comme les institutions culturelles, sportives et d'accueil des enfants, nous entendons promouvoir la régionalisation de la politique communale par la création d'un fonds régional.

Nous fixerons de nouvelles conditions-cadres pour le développement harmonieux des villages et des quartiers. Les nouvelles constructions devront s'adapter au caractère de l'endroit et un mode de construction durable devra être garanti. Dans les communes vivantes, le logement, l'emploi et les loisirs seront rapprochés. Un urbanisme soucieux d'économiser la surface est particulièrement souhaitable. Les lotissements seront planifiés sur une base régionale et en tenant compte du programme directeur.

Nous rendrons la vie dans les communes plus accueillante pour les enfants. C'est dans ce cadre que s'inscrit la promotion des projets d'implantation écologiques et biologiques, des espaces verts attractifs, des zones au trafic ralenti et des pistes cyclables. L'offre d'institutions d'accueil pour les enfants et de possibilités d'activités ludiques et sportives sera améliorée à l'échelon du pays tout entier.

Des "commissariats de proximité" non bureaucratiques veilleront à la sécurité, en collaboration avec les citoyens et avec l'administration communale.

Pour l'aménagement de l'espace public, des bâtiments et des moyens de transport, le principe de la "conception pour tous", respectueux des personnes âgées ou handicapées, deviendra la règle. Ce principe permet aux gens souffrant d'une limitation temporaire ou permanente de la mobilité de participer activement à la vie professionnelle et sociale.

- **Un grand bond de qualité dans la politique des transports**

La politique écologiste de transports offre le choix entre plusieurs moyens mis sur un pied d'égalité et décharge les routes et l'environnement. La structure administrative

actuelle sera réformée. Les communes et la grande région seront impliquées plus étroitement dans la planification des transports et réunies dans un ministère spécialement créé à cette fin. L'association des différents moyens de transport sera optimisée. L'offre sera étendue et mieux mise en réseau, le projet BTB enfin transposé et la structure RGTR réformée. Un concept stratégique offensif pour le transport national et international de personnes et de marchandises sera mis au point pour la CFL. Nous nous attellerons à l'extension des liaisons ferroviaires interrégionales et internationales, ainsi qu'à la diversification de l'offre.

Une centrale de mobilité conviviale destinée aux citoyens et aux entreprises fournira des informations mises à jour sur les connexions et les services de transport; elle sera accessible également par téléphone et par l'internet. Cette centrale développera aussi une stratégie d'information professionnelle afin d'atteindre les travailleurs frontaliers. Les communes seront plus étroitement liées à la planification du réseau de transport public; les systèmes communaux et intercommunaux de bus comme les City Bus, les Late Night Bus et les taxis collectifs seront soutenus de manière ciblée. À l'intérieur des localités, la planification des transports tiendra également compte des besoins des enfants, des personnes âgées et handicapées et des personnes à mobilité réduite: infrastructures sûres et confortables pour les piétons et les cyclistes, zones 30 et mesures visant à calmer le trafic deviendront la norme. Les actes en matière de sécurité des transports seront renforcés. L'éducation au code de la route sera intensifiée et intégrée dans les programmes des écoles primaires et secondaires.

Au niveau de la politique fiscale, un impôt sera prélevé sur les transports lourds en guise de compensation des dégâts environnementaux causés par les camions. Nous voulons de la sorte promouvoir le passage du trafic de la route vers le rail. Au niveau de l'UE, nous appuierons l'introduction d'une taxe sur le kérosène et la limitation du trafic en transit.

- **Un rôle de pionnier dans la protection du climat**

La protection du climat est le plus grand défi de politique environnementale de notre époque. Nous voulons que le Luxembourg joue un rôle de pionnier dans ce domaine et sommes globalement opposés à un "rachat" des obligations de Kyoto. Il n'est pas

admissible que les pays en développement paient le prix de nos errances. La stratégie écologiste pour la protection du climat et la réduction des émissions de gaz à effet de serre contient toute une série de mesures, dont la réforme fiscale verte, qui récompense les économies d'énergie et l'efficacité énergétique et soutient massivement les sources renouvelables que sont le soleil, le vent, le bois et le biogaz. La promotion d'un mode de construction économisant l'énergie et de la modernisation des anciens bâtiments constitue une autre pierre angulaire de la politique écologiste active de protection du climat. Au centre de cette politique figure une agence nationale de l'énergie, un organe indépendant auquel sont associées des agences de conseil décentralisées. Ces agences offrent aux entreprises, aux artisans, aux ménages et aux communes des conseils professionnels dans les domaines de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique, ainsi que des énergies renouvelables. En outre, nous renforcerons les investissements dans la formation, la recherche et le développement dans ces secteurs. Le trafic est l'une des principales sources de gaz à effet de serre. En étendant les transports publics, en faisant passer le transport de fret sur le rail et en rédigeant et en transposant un programme de promotion de l'utilisation du vélo, nous entendons faire baisser radicalement ces émissions. Le passage à l'ère des énergies renouvelables ne protégera donc pas seulement l'environnement et le climat; il créera aussi de l'emploi, notamment dans les entreprises artisanales.

- **Des aliments sains grâce à un paysage culturel aux multiples facettes et une agriculture durable**

La politique agricole verte fait passer la santé et le plaisir avant les intérêts mercantiles et la maximisation du profit. Nous voulons des aliments sains, génétiquement intacts et non contaminés, qui ne causent aucun danger pour l'environnement et pour l'humain. Cette politique sera transposée par le biais de la création d'un ministère de la protection des consommateurs fort, dont le champ d'action englobe également un contrôle centralisé et moderne des aliments et une information complète des consommateurs.

L'agriculture biologique est le modèle idéal d'une agriculture durable, parce que c'est elle qui se prête le mieux à une politique agricole écologique. L'agriculture conventionnelle doit se rapprocher de plus en plus de l'agriculture biologique, en

exploitant au maximum les marges laissées par la législation européenne et en recourant aux subventions ciblées. Nous voulons faire du Luxembourg une zone sans organismes génétiquement modifiés dans l'agriculture.

Une partie du revenu des agriculteurs doit continuer à provenir des subventions pour une agriculture durable et l'approvisionnement en aliments, ainsi que pour l'entretien de notre paysage culturel. La commercialisation régionale permettra de mieux toucher les consommateurs et de pratiquer de meilleurs prix. L'espace rural gagnera ainsi en attractivité sur le plan économique.

L'apiculture mérite une attention et une promotion particulières, parce qu'elle apporte une contribution non négligeable à la préservation de notre environnement, à la biodiversité et à la stabilité du rendement de nombreuses plantes utiles.

- **Des mesures efficaces contre le bruit**

Notre société est de plus en plus exposée au bruit. En intensifiant les contrôles dans les industries et sur les chantiers, nous lutterons contre cette cause de stress et de maladie. C'est surtout dans les zones habitées que les mesures de réduction du trafic et du bruit seront étendues. En ce qui concerne l'aéroport de Findel, nous attachons une attention particulière au respect strict de l'interdiction frappant les vols de nuit et aux méthodologies de mesure du bruit les plus pointues. Nous sommes favorables au principe de la modernisation du terminal des départs, mais fondamentalement opposés à toute extension du trafic.

- **Des valeurs limites strictes pour les substances nocives dans l'eau et dans l'air**

Nous ne voulons pas être les témoins d'une détérioration latente de l'environnement, mais recherchons un renversement de la tendance dans la politique environnementale. Nous voulons donc que des valeurs limites soient fixées pour les substances nocives dans l'eau et dans l'air, de sorte à éviter les dégâts difficilement "réparables" par la suite. Cela vaut également pour les contaminations par des substances nocives à l'intérieur des bâtiments. Nous appuierons, au niveau de la grande région, l'adoption de mesures efficaces contre le brouillard de pollution estival. Nous organiserons également des dimanches sans voiture, accompagnés

d'une offre améliorée de transports publics gratuits. Des exceptions seront bien entendu possibles pour les personnes exerçant une activité professionnelle les empêchant d'emprunter les transports en commun.

Le problème de la pollution de l'eau sera abordé de manière conséquente, et la qualité élevée de nos cours d'eau sera restaurée à moyen terme. À cette fin, des limites strictes seront fixées pour les rejets de substances polluantes, et de nouvelles installations de traitement des eaux, à la pointe de la technique, seront construites ou étendues. Le ministère de l'Environnement récupérera la compétence de la gestion de l'eau. L'eau n'est pas une marchandise, mais une matière première vitale. Nous soutiendrons les programmes de protection de l'eau, les systèmes de canalisations séparées pour les eaux de pluie et les eaux usées, ainsi que les bassins de rétention.

- **Une réforme approfondie de la protection de la nature**

La protection de la nature luxembourgeoise ne peut rester le parent pauvre de la politique. Nous entendons assurer suffisamment d'espace vital à toutes les espèces indigènes. Pour ce faire, la délimitation de grandes réserves naturelles mises en réseau constitue un premier pas. Des programmes de protection spéciaux seront mis en place pour les espèces particulièrement menacées. Les programmes de promotion de la protection de la nature et de l'agriculture seront alignés les uns sur les autres et deviendront de ce fait plus efficaces. Nous soutiendrons la certification FSC et l'exploitation écologique des forêts; dans ce cadre, nous appuierons l'utilisation de chevaux de trait avec les moyens matériels et financiers nécessaires. La certification des entreprises d'abattage fera partie intégrante d'une politique forestière durable.

L'Administration des Eaux et Forêts sera structurellement réformée et assumera, par le biais d'une meilleure qualification de ses travailleurs, plus de fonctions de conseil et de recherche; la protection de la nature bénéficiera d'une hausse du personnel. Pour lui conférer une base scientifique, un institut public de recherche indépendante sera créé.

- **Une plus grande signification pour la protection animale**

Les animaux sont des êtres vivants qui souffrent comme nous et dont il faut respecter les besoins. L'exploitation brutale d'animaux en tant que machines de production dans l'élevage de masse, la maltraitance lors des transports d'animaux ou des tests sur les animaux doit être fondamentalement interdite. Ces tests peuvent être remplacés par des méthodes alternatives. Le clonage et la manipulation génétique d'animaux resteront prohibés. Les Verts veulent être les fers de lance de la lutte pour les droits des animaux. Nous réformerons la loi sur la protection animale et consacrerons cette protection dans la Constitution de sorte à garantir la conformité de l'élevage et le respect des animaux. La loi sur la chasse - qui date de 1885 ! - sera profondément réformée dans le sens de la protection animale.

- **Priorité à la prévention des déchets**

Le principe directeur de la politique des écologistes en matière de déchets est la prévention. Les déchets inévitables doivent, dans la mesure du possible, être recyclés de manière écologique. Par des campagnes d'information ciblées et des taxes progressives sur la production de déchets, nous voulons accorder la priorité aux produits durables, recyclables et récupérables. L'État, les communes et les syndicats doivent jouer un rôle de pionnier dans la prévention et le recyclage des déchets. Il devra également être tenu compte de ce principe lors de l'adjudication des marchés publics. Nous nous attellerons au niveau de l'UE à ce que les modes de production prévenant les déchets, l'obligation de récupération des produits usagés par les fabricants, les garanties plus étendues et les emballages recyclables deviennent la norme. Pour le traitement et l'évacuation des déchets résiduels, la solution la plus supportable au niveau environnemental doit être choisie après une analyse approfondie et comparative des différents systèmes. Les déchets de chantiers doivent être traités et recyclés de manière optimale.

1.2. Le renouvellement économique

L'économie luxembourgeoise n'est pas suffisamment diversifiée et dépend trop du secteur financier. Les secteurs de valeur qualitative élevée, orientés sur les technologies ou demandant un savoir-faire pointu sont sous-représentés. La réorientation de la politique économique doit donc viser à un renforcement de ces secteurs. La protection de l'environnement doit se voir accorder une place particulière parce que les mesures en ce sens constituent un excellent étalon de la capacité d'innovation d'une entreprise. L'avenir appartient aux entreprises qui contribuent à la protection de l'environnement et promeuvent le savoir-faire technologique le plus moderne.

Le nouveau capital dans la politique économique, c'est:

- **Une réforme fiscale verte, écologiquement et socialement juste**

L'objectif de la réforme fiscale verte est d'introduire un développement économique durable. Elle entend contribuer à la sécurité et à la création d'emplois. Aujourd'hui, on observe un grand déséquilibre entre une taxation proportionnellement élevée du facteur travail et une taxation réduite de l'utilisation des ressources naturelles. Les principes centraux de la réforme fiscale verte consistent donc en une diminution du coût du travail jumelée à une hausse modérée des accises sur l'énergie (électricité, gaz, mazout de chauffage, essence, diesel), à l'introduction de taxe sur les transports lourds et sur la consommation d'eau et à une complémentation de l'impôt foncier par une taxe à la vitrification du sol. Grâce à cette nouvelle répartition, nous assurerons les investissements dans une mobilité durable, dans les énergies renouvelables et dans d'autres mesures environnementales. La réforme fiscale verte est neutre au niveau des recettes. Autrement dit, l'imposition globale des personnes physiques et des sociétés n'augmente pas: les revenus complémentaires de l'État sont compensés à un autre endroit ou restitués à la population sous la forme d'un "écobonus". Nous accordons une attention particulière à l'équilibre social de la réforme fiscale.

La vente massive d'essence et de diesel n'est pas une source de recettes fiscales durable, parce qu'il induit des coûts d'infrastructure élevés, une baisse de la qualité de vie dans les localités où se trouvent les grandes stations-services et des effets négatifs sur nos objectifs nationaux de protection du climat. Nous commanderons une étude de rentabilité qui se penche sur l'impact de cette vente de produits pétroliers (« Tanktourismus ») et indique comment le Luxembourg pourra progressivement sortir de cette niche.

- **Priorité aux investissements dans l'avenir**

Ces prochaines années, nous affecterons les deniers publics en priorité à l'élimination des déficits infrastructurels importants des transports en commun et de l'enseignement et dans la promotion de mesures de protection de l'environnement et de technologies nouvelles. Ces investissements ne peuvent plus être remis à plus tard. Ils primeront donc sur les dépenses de consommation dans la politique budgétaire de l'État.

- **Une politique économique durable**

L'objectif de la politique économique des écologistes est une croissance qualitative, au lieu d'une croissance quantitative aveugle et destructrice. Nous voulons assurer l'avenir du Luxembourg sur le plan tant écologique qu'économique. L'économie sera diversifiée, en particulier par le biais de la promotion des petites et moyennes entreprises. C'est pourquoi une offensive massive sera entamée dans les domaines importants des technologies environnementales et des éco-services. Grâce aux investissements dans l'environnement et aux incitations fiscales, nous ouvrirons de nouveaux marchés et créerons de nouveaux emplois. De plus, nous ferons analyser les forces et les faiblesses du Luxembourg afin de voir dans quels domaines on peut exploiter des potentiels de croissance durable jusqu'ici ignorés. Sur la base de cette étude, nous mettrons au point une "stratégie de marketing" pour établir de nouvelles branches économiques au Luxembourg: la priorité ira aux entreprises qui apportent une valeur ajoutée à notre pays et créent des emplois hautement qualifiés.

L'État peut accompagner activement cet élan de modernisation en tant que commanditaire: avec les Verts au gouvernement, les critères sociaux, écologiques et éthiques seront pris en considération lors de l'adjudication des marchés publics.

- **Des PME fortes**

Nous évaluerons, allégerons et rendrons plus transparentes les procédures administratives pour les petites et moyennes entreprises. Nous voulons donner aux "centres de formalités" associés à la Chambre de Commerce et à la Chambre des Métiers la forme de "guichets uniques" organisés au niveau régional, qui aideront les entreprises par des conseils et pour l'accomplissement des formalités fiscales, de sécurité sociale et autres. Le principe du guichet unique doit recevoir une base légale. Ces bureaux régionaux de conseil doivent de plus, en collaboration avec les centres de formation, les communes et les initiatives régionales et locales pour l'emploi, analyser la situation du marché dans les différents secteurs économiques, rechercher des créneaux et soutenir l'implantation des entreprises concernées.

Nous entendons améliorer les possibilités de crédit offertes aux petites et moyennes entreprises par la SNCI et soutenir les centres de création. L'objectif de ces mesures consiste également à mieux soutenir et conseiller les créateurs d'entreprises. Le potentiel économique et la créativité des femmes doivent être globalement renforcés, par exemple par le biais de formations spécifiques et par la promotion financière et fiscale des créatrices d'entreprises.

- **Des emplois supplémentaires grâce à une économie sociale et solidaire**

Nous intensifierons la création d'emplois locaux dans l'économie sociale et solidaire par une aide conséquente aux forces de terrain (communes, institutions, secteur privé, associations, etc.). C'est à ce niveau-ci que sont fournis les services et que sont satisfaits les besoins les plus urgents de la population, lesquels ont été oubliés à cause de la centralisation inutile de la politique économique et sociale. C'est justement ici que sont créés les emplois accessibles aux individus qui, en raison de leur âge, de leur état physique ou psychique, de leur origine, de leur situation familiale ou pour des raisons morales, cherchent un travail apportant une valeur ajoutée à toute la société et pas seulement un enrichissement personnel. Un tel troisième pilier du développement économique de notre pays assurera plus de cohésion sociale, des emplois supplémentaires, un recul de l'exclusion et de la violence et, surtout, le goût de la participation à la vie sociale.

- **Une professionnalisation de la politique du tourisme**

La politique verte du tourisme au Luxembourg et dans la grande région soutiendra le développement d'un tourisme intérieur et extérieur doux, écologique et durable. La diversité culturelle, la protection du paysage, de la nature et des monuments et la mobilité (promotion de l'utilisation du vélo, chemins de promenade et transports publics de proximité) et l'aide aux petites structures, socialement durables dans les secteurs de l'hôtellerie, du camping et de la restauration constituent la base d'une politique du tourisme fructueuse pour le Luxembourg.

La coopération régionale est la garante d'une amélioration de l'exploitation des attractions touristiques régionales et sera soutenue en particulier dans les zones rurales. Dans le domaine des infrastructures « Indoor », l'offre sera étendue dans le sens d'un tourisme plus doux; le réseau national de pistes cyclables sera promu davantage auprès des touristes. Les grands projets qui visent un tourisme de masse, comme par exemple la piste de ski couverte de Bourscheid, n'ont pas leur place dans la politique verte du tourisme. Le renforcement des structures de marketing et la création d'un Institut National du Tourisme (sur la base d'une proposition de loi déjà introduite par DÉI GRÉNG) permettront une amélioration conséquente de la vente du Luxembourg en tant que pôle touristique dans le pays comme à l'étranger, et donc une exploitation optimale du potentiel touristique des villes et des campagnes. L'Année de la Culture 2007 doit être utilisée pour faire connaître la grande région en tant que destination de voyage attractive et cohérente.

2. Un pays accueillant pour les enfants et les jeunes

2.1. La politique familiale: relevons le défi de l'enfance

Un pays accueillant pour les enfants est avant tout un pays accueillant pour les familles. Les mesures permettant aux femmes et aux hommes de mieux concilier la vie familiale et la vie professionnelle ne profitent pas seulement aux enfants. Il est donc évident que les mesures en faveur de la politique familiale ne doivent pas être considérées comme des mesures en faveur des femmes, parce que les femmes comme les hommes doivent avoir la possibilité d'assumer leurs responsabilités de parents. Les couples mariés et non mariés doivent par principe jouir des mêmes droits.

Le nouveau capital dans la politique familiale, c'est:

- **Crèches et structures d'accueils: une place pour chaque enfant**

Chaque enfant a droit à une place de qualité et abordable pour ses parents dans une structure d'accueil. La politique éducative verte soutient une offre améliorée et étendue de crèches et de structures d'accueils. Celles-ci doivent, en ce qui concerne le nombre de places et les heures d'ouverture, répondre aux besoins réels et aux horaires des parents. Pour les enfants couverts par l'obligation scolaire, cela se fait par l'école, qui propose à côté de l'enseignement une multitude d'activités surveillées récréatives et enrichissantes. On travaille à proposer dans chaque commune des institutions de prise en charge d'enfants de qualité afin d'éliminer progressivement les différences entre les communes.

Une politique familiale active doit également inclure la politique du travail à temps partiel. Nous soutenons une réduction généralisée du temps de travail, la création de nouveaux modèles de gestion du temps de travail et de partage du travail, la création de structures de prise en charge par les entreprises, ainsi que l'extension des services qui peuvent assurer la garde d'enfants malades.

- **Plus de droits pour les enfants et les adolescents**

Les enfants sont des membres à part entière de notre société. Leurs droits sont garantis par l'application conséquente de la Convention internationale sur les droits de l'enfant. Les enfants et les jeunes seront impliqués dans les décisions qui les concernent sous une forme correspondant à leur âge.

La discrimination est inacceptable, surtout envers les enfants. Les enfants handicapés et les enfants et adolescents souffrant de problèmes psychiques ont le droit à l'aide, au traitement et à l'intégration. Nous condamnons sans réserve la manière dont notre "État de droit" traite les enfants réfugiés. Nous prendrons d'autres voies, plus humaines.

- **Une réforme en profondeur de la politique de la protection de l'enfance et de la jeunesse**

Dans l'intérêt des enfants et des adolescents, nous procéderons à une réforme de la protection de l'enfance et de la jeunesse. Pour ce faire, une séparation de la protection de la jeunesse et du droit pénal applicable aux jeunes est nécessaire. En tout cas, les enfants et les adolescents ne sont pas à leur place en prison; les institutions de redressement comme Dreibern ne sont pas l'endroit idéal pour les enfants qui se sont rendus coupables par un abus. Tant les enfants dans le besoin - victimes de mauvais traitements et d'abus -, que les enfants délinquants ou les parents ont surtout besoin d'une aide et d'un soutien par le biais d'une prise en charge adaptée et de structures spécialisées. Nous voulons créer un service public pluridisciplinaire de conseil et de soutien dont la compétence englobe tous les domaines de l'éducation. L'école des parents récemment ouverte doit être étendue. Il faut des structures d'accueil pour les enfants et les adolescents qui ont quitté le domicile parental. Un accent particulier doit être placé sur la prévention dans tous les domaines.

2.2. L'après-PISA: une bonne formation pour tous

L'étude PISA a montré que les enfants luxembourgeois sont bien plus mal préparés au monde du travail et à la vie en général que ceux d'autres pays. La politique de formation ne tient guère compte des conditions de départ inégales, comme la nationalité, l'origine sociale ou culturelle, la langue maternelle ou le niveau d'éducation des parents. Cette inégalité des chances diminue dans une grande mesure les possibilités de succès des enfants dans notre système éducatif et dans le monde professionnel.

Les experts PISA ont souligné que les pays qui soutiennent les écoliers plus faibles offrent en même temps des chances optimales aux plus doués.

La politique verte pour la formation a la prétention de garantir à tous les enfants la meilleure éducation possible. Elle vise également une nouvelle relation entre le personnel enseignant et les élèves: les deux parties ont des obligations, mais aussi des droits; le respect mutuel est une des pierres angulaires de la politique verte pour la formation.

Le nouveau capital dans la politique pour la formation, c'est:

- **Un enseignement commun et différencié**

L'orientation après la classe de sixième en trois programmes séparés est trop précoce, trop rigide et peu perméable. L'école doit offrir à tous les enfants des bases communes et leur conférer les mêmes compétences; la transition entre les différents programmes doit être fortement simplifiée. En outre, l'enseignement doit être mieux différencié afin que tous les élèves soient soutenus dans leurs capacités. L'école ne peut plus mener, comme avant, un nombre dramatiquement élevé d'élèves à l'exclusion sociale. Les critères pour l'orientation ultérieure doivent tenir compte des compétences, du savoir et des souhaits des élèves.

- **L'autonomie des élèves, objectif de l'apprentissage**

L'école doit non seulement apporter les connaissances de base, mais aussi préparer les enfants et les adolescents à la vie dans un monde de plus en plus complexe:

travailler de manière autonome, rechercher des informations, reconnaître les liens, faire preuve d'esprit critique, voilà autant de capacités qui ne peuvent s'acquérir que par un apprentissage actif et une approche globale, transdisciplinaire. La joie d'apprendre est ici la base de tout.

Dans la politique de l'enseignement, nous insisterons sur la mission sociale de l'école. Au moyen de travaux réguliers en groupe, de la participation à des projets, de la codétermination et de l'agencement de la vie scolaire, les élèves pourront développer des compétences sociales, le sens des responsabilités et l'esprit critique et devenir des citoyennes et des citoyens responsables.

- **Une plus grande signification pour l'orientation professionnelle**

Au Luxembourg, les places en apprentissage vacantes ne sont pas occupées; en même temps, de plus en plus de jeunes se retrouvent sur le marché du travail sans avoir terminé d'études. Cela renvoie aux dysfonctionnements profonds de l'orientation professionnelle. Nous accorderons une valeur plus importante à l'orientation professionnelle dans les écoles; les élèves devront se voir proposer une orientation personnalisée pendant tout leur parcours scolaire. Le choix d'une profession doit redevenir une décision positive, qui tienne compte des souhaits et des capacités des élèves. Pour ce faire, il faut revaloriser les métiers manuels.

- **Une évaluation constructive et différenciée de l'apprentissage**

Les élèves doivent pouvoir apprendre de leurs erreurs. C'est pourquoi nous voulons introduire un système positif, constructif d'évaluation de l'apprentissage, qui ne punit pas les erreurs mais récompense les progrès. Le système de notation actuel ne se prête pas à cet objectif. Nous introduirons un certificat descriptif représentant les capacités, forces et faiblesses des élèves. Lorsqu'ils quitteront l'école, tous les élèves recevront un diplôme reprenant tout le spectre de leurs compétences. Ainsi, une note insuffisante dans un cours ne constituera plus un obstacle à la conclusion des études, pour autant évidemment que cette matière ne soit pas essentielle dans la formation choisie.

- **Une pédagogie différenciée soutenant l'intégration**

La politique verte pour la formation mise sur l'intégration plutôt que sur l'exclusion. Les enfants et adolescents rencontrant des problèmes d'apprentissage, au comportement difficile et handicapés doivent pouvoir fréquenter l'école classique; une équipe pluridisciplinaire faisant partie intégrante du personnel enseignant accompagnera ces élèves dans une infrastructure répondant à leurs besoins. Ainsi, ils auront eux aussi les meilleures chances de formation. De plus, tous les enfants pourront apprendre que tout le monde est "différent" et acquérir des compétences sociales indispensables à la vie ultérieure. Des écoles spéciales nécessaires devront en tout cas être prévues parallèlement aux écoles "classiques" afin de permettre la cohabitation sociale.

- **L'école de la deuxième chance**

Les adolescents qui n'ont pas terminé d'études doivent avoir la possibilité de le faire. Nous voulons au Luxembourg une "école de la deuxième chance", calquée sur le modèle français.

- **La politique d'égalité des chances dans l'enseignement**

Nous voulons que l'école apporte sa contribution à l'égalité des sexes. Pour libérer les jeunes filles et les jeunes gens des rôles clichés, l'enseignement, la formation et l'orientation professionnelle doivent tenir compte de leurs approches et modes de pensée spécifiques et, surtout, être libres de tout stéréotype ou sous-entendu sexiste. Nous entendons également assurer la visibilité des femmes par le biais d'une réforme des contenus scolaires.

- **L'éducation aux droits de l'homme**

Nous introduirons l'éducation aux droits de l'homme et de la femme dans les écoles. Cela renforcera la conscience des élèves et, partant, le système démocratique. En accordant une attention particulière aux droits de l'homme, nous apprendrons aux jeunes à gérer différemment les conflits.

- **La mission sociale de l'université de Luxembourg**

Lors de l'extension de l'université de Luxembourg, nous veillerons à ce que l'apprentissage et la recherche soient libres et indépendants de l'économie et de la religion, que les structures décisionnelles soient transparentes et démocratiques et que les divers domaines d'enseignement soient mis sur un pied d'égalité.

Nous attacherons une valeur particulière au domaine de recherche en sciences sociales "Réalité du Luxembourg". L'université de Luxembourg doit apporter une contribution active à l'avenir de l'économie et de la société luxembourgeoises. Le "centre interdisciplinaire" prévu deviendra à court terme un "centre de recherche public" et une sorte d'"institut du futur", qui couple le savoir-faire national et étranger, analyse d'un point de vue pluridisciplinaire et critique le développement actuel du Luxembourg et trace les perspectives d'avenir de notre pays.

De plus, l'université doit utiliser l'environnement multiculturel et la présence d'institutions européennes pour mettre au point un domaine de recherche pluridisciplinaire "Études européennes". L'université doit également être impliquée dans la création de structures efficaces pour la formation à l'université populaire de Luxembourg.

- **Le savoir pour tous**

Le Luxembourg court le risque de rater le passage à l'ère de la société de la connaissance. Nous nous attellerons à ce que tous les citoyennes et citoyens aient un accès aisé au savoir. Les heures d'ouverture des bibliothèques seront adaptées à la planification des loisirs des citoyens actifs et étendues aux week-ends et soirées. L'État soutiendra financièrement l'ouverture de bibliothèques cantonales et régionales. En outre, des possibilités de connexion à l'internet seront offertes dans toutes les communes du pays.

2.3. La mission des enseignants: plus qu'une simple transmission de savoir

Il est indispensable de repenser la formation du personnel enseignant si l'on veut instaurer une nouvelle culture de l'apprentissage. Les enseignants doivent transmettre aux enfants et adolescents des expériences et suggestion multiples, tenir compte de leurs besoins et pouvoir davantage travailler en équipe qu'auparavant.

Le nouveau capital dans la politique pour la formation, c'est:

- **La pédagogie au centre de la formation des enseignants**

La formation du personnel enseignant joue un rôle essentiel dans notre société. Elle doit donc être intégrée dans une véritable école supérieure dans le cadre de l'université de Luxembourg. Au centre des critères de sélection figureront, outre les compétences spécialisées, les capacités pédagogiques et sociales, conditions essentielles à une formation de base solide plaçant l'accent, à côté de la pratique, sur la pédagogie, la psychologie, le travail d'équipe et la dynamique de groupe. Une formation complémentaire obligatoire et de qualité garantit une amélioration continue de la valeur de l'enseignement. Il faut promouvoir de manière adéquate la recherche pédagogique orientée sur la réalité, en collaboration avec les étudiants et le personnel enseignant.

Les élèves n'ont pas seulement des obligations, mais aussi des droits. Ils doivent pouvoir s'exprimer au moyen d'une évaluation annuelle standardisée de la qualité des méthodes d'apprentissage appliquées dans leurs écoles et des contenus qui leur sont transmis. Cette évaluation doit être prise en considération. Les conséquences qui en découlent doivent être étudiées et transposées, sous le contrôle d'une commission paritaire regroupant les élèves, les enseignants et les parents.

- **Plus de travail en équipe à l'école**

Pour répondre à la prétention d'une école moderne, tous ceux qui opèrent dans la fonction enseignante devront collaborer de manière plus intensive et plus

conséquente: le travail d'équipe et la compréhension mutuelle, mais aussi avec les spécialistes extérieurs, apportent de nouvelles impulsions pédagogiques, réduisent la charge pesant sur le personnel enseignant et permettent d'encadrer globalement les élèves. Les évaluations, projets et tests pourront ainsi être mis au point et adoptés en commun. Le dialogue et la collaboration concernent tous les acteurs: élèves, parents et experts sont évidemment les partenaires naturels et utiles du personnel enseignant. Cette collaboration permanente et étroite présuppose que les enseignants soient plus présents dans les écoles et bénéficient d'emplois en équipe adaptés, institués à l'intérieur des bâtiments.

- **Une plus grande marge de manœuvre pour les écoles**

L'école doit se développer en permanence et rester ouverte et mobile. Le modèle de formation défendu par les Verts prévoit un cadre fixe qui promeut, accompagne et étend les initiatives propres et les idées et projets innovateurs. En outre, une direction pédagogique sera adjointe aux écoles secondaires. Les écoles primaires ont quant à elles besoin d'une direction administrative et d'une direction pédagogique.

2.4. L'école en tant que lieu de vie

Les écoles ne sont pas seulement un lieu d'enseignement. Le concept de formation prôné par les écologistes la considère comme un lieu de vie. Les infrastructures doivent elles aussi tenir compte des multiples exigences d'une école moderne, des besoins des élèves et des enseignants. Cela doit se répercuter non seulement sur l'aménagement intérieur et extérieur des bâtiments, mais aussi sur la planification géographique.

Le nouveau capital dans la politique pour la formation, c'est:

- **L'école en tant que lieu de créativité**

Nous plaillons pour une répartition géographique équilibrée des bâtiments scolaires. Cela pourra se faire grâce à une offre globale dans les différentes régions du pays et à des bâtiments plus petits, conviviaux et équipés de manière optimale, qui s'intègrent dans les villes et villages. Pour ce faire, les infrastructures devront prévoir de la place pour l'enseignement classique, mais aussi pour les activités para- et extrascolaires dans le sens d'une école ouverte et flexible qui occupe les enfants toute la journée.

Une planification intelligente des infrastructures scolaires doit en tout cas éviter les étranglements et les classes fourre-tout. Les enseignants et les élèves ont un droit légitime à des équipements appropriés, fonctionnels et dignes.

Le transport des élèves doit être mieux organisé: à cette fin, nous veillerons à ce que l'offre des transports publics soit mieux alignée sur les horaires scolaires et à ce que suffisamment de bus et de trains soient mis en service pour transporter les élèves dans des conditions de confort et de sécurité optimales.

- **L'école toute la journée pour coupler l'apprentissage et la vie**

Nous ne considérons pas l'école comme un endroit où l'on ne fait qu'apprendre, mais comme un lieu où l'on vit. À côté d'un enseignement ouvert et proche de la pratique, de l'aide nécessaire pour les devoirs et d'un restaurant scolaire de qualité, les élèves

doivent pouvoir accumuler les expériences et s'épanouir au niveau sportif, créatif et culturel. Les enfants et adolescents pourront ainsi développer de multiples capacités et devenir des citoyennes et des citoyens créatifs et responsables. Outre les offres fixes d'accueil et de loisirs orientées sur les horaires des parents, nous instituerons également des structures ouvertes, librement accessibles, comme les cybercafés, les bibliothèques et les lieux de rencontre.

- **Un dialogue permanent avec le monde extérieur**

L'école ne peut fonctionner en tant qu'entité isolée, séparée de son environnement. Pour continuer à se développer, elle doit être ouverte dans de nombreuses directions. Elle doit impliquer les enseignants, les élèves et les parents dans son aménagement et dans les décisions. Nous soutiendrons les échanges avec d'autres écoles, mais aussi avec les entreprises, les professionnels, les syndicats, les organisations non gouvernementales et les institutions culturelles, artistiques et sportives.

- **Plus de sport à l'école**

Chacun de nous a en lui la joie de bouger. Cette inclination doit être favorisée depuis le plus jeune âge et être comprise comme une composante essentielle de l'instruction. La pratique du sport pendant l'enfance et l'adolescence influence dans une grande mesure le développement corporel, psychique, social et intellectuel; elle promeut les actes responsables, forme la personnalité, modèle l'identité et renforce le sentiment de bien-être. Nous défendons donc la place du sport dans la formation scolaire et professionnelle.

- **Des cours d'école sûres**

La violence dans les cours d'école et sur le chemin de l'école n'est pas un phénomène rare. Des mesures répressives ne peuvent qu'aider de manière limitée. Les enfants et adolescents forts et sûrs d'eux doivent à peine répondre à la violence verbale ou physique pour démontrer leur supériorité. L'école et la société doivent inculquer aux enfants et adolescents les valeurs morales, humanistes et, surtout, l'estime de soi. La promotion individuelle, un système d'évaluation constructif, l'éducation au sens des responsabilités, la possibilité de décider au sein de l'école et une offre de loisirs adaptée y contribuent dans une grande mesure.

- **La médiation pour renforcer le sens des responsabilités**

Dans sa mission sociale d'éducation, l'école ne doit pas se fermer aux conflits entre les élèves et les enseignants ou entre les jeunes. La médiation apporte une forme humaine et participative de gestion des conflits, organisée par les élèves eux-mêmes. Elle offre aux jeunes la possibilité d'assumer la responsabilité de l'aménagement de la vie sociale à l'école. Nous instaurerons dans toutes les écoles des projets de médiation contribuant à la promotion du sens des responsabilités et de l'engagement social des élèves.

3. La sécurité sociale et la solidarité pour une vie autodéterminée

3.1. La solidarité est la base de l'avenir

La politique sociale verte vise à garantir à tous une vie digne. Cela signifie non seulement que tout le monde peut participer à la richesse de la société, au bien-être, à la sécurité infrastructurelle offerte par l'État dans le domaine de la formation, de la santé, de l'accueil des enfants et de la culture et à la vie politique, mais aussi que la répartition des revenus, du temps et du temps de travail doit être revue. Ce n'est pas simplement une obligation pour la société, dont elle profitera elle-même en retour; cela améliore aussi les chances individuelles d'atteindre les objectifs que nous nous fixons tous.

Le nouveau capital dans la politique sociale, c'est:

- **Une prévoyance sociale nationale pour une vie digne**

Les personnes qui ne peuvent gagner par elles-mêmes les moyens nécessaires à une vie digne ont le droit à une aide de l'État. Ce droit englobe tant les moyens financiers indispensables à la vie que la protection par le biais de l'assurance-maladie et de la pension ou l'aide à l'insertion ou à la réinsertion dans la vie professionnelle. Dans ce contexte, il faut des mesures de création d'emplois supplémentaires, des programmes de formation, de formation complémentaire et de recyclage professionnel répondant aux besoins réels des gens et du marché du travail.

- **Un système de pensions public sûr et social**

Pour garantir une sécurité accessible à tous, le système de retraite obligatoire doit rester le principal pilier de la prévoyance sociale. Les plans de retraite professionnelle ou personnelle doivent être considérés comme complémentaires. Pour assurer la pérennité du système public, de nouvelles sources de financement sont nécessaires. Pour l'instant, les travailleurs, les employeurs et l'État contribuent

pour une part égale au financement des pensions. Les entreprises fortes consommatrices de main-d'œuvre sont donc défavorisées par rapport à celles gourmandes en capital. Le modèle vert prévoit donc l'introduction d'une "taxe sur la création de la valeur brute" pour les sociétés. Une écotaxe et l'écobonus peuvent également servir à financer l'assurance-retraite. Après la "tricherie" des négociations sur ce sujet, nous initierons un débat ouvert et honnête sur la garantie à long terme du système de retraite obligatoire.

- **Un droit à la pension pour tous**

Le modèle vert induit un droit à la pension indépendant, individuel pour tout un chacun: l'introduction à long terme de cotisations obligatoires minimales, orientées sur le salaire minimal, pour toute la population active (sauf les élèves et étudiants) met un terme aux rapports de dépendance au sein des couples et à la pauvreté due à l'âge (ou à une séparation). Les accords relatifs à la répartition du travail entre les partenaires ne menacent plus la retraite des personnes qui, à certains stades de leur vie, ont décidé de rester à la maison, d'élever les enfants ou de s'occuper du ménage. Ce modèle profitera en particulier aux femmes, parce que ce sont toujours elles qui sont les plus concernées par le chômage ou le travail à temps partiel et n'accumulent de ce fait pas de droits à la retraite.

L'introduction d'une assurance-retraite obligatoire pour tous constitue un objectif à long terme; à court terme, pendant une période transitoire, nous plaillons pour la "séparation" des droits à la pension afin d'éviter les cas sociaux graves.

- **De meilleures conditions-cadres pour concilier la vie familiale et la vie professionnelle**

Les prétentions modifiées à l'encontre de la vie, les biographies émaillées par le chômage, le divorce et le décès font qu'il est de plus en plus important de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. C'est pourquoi chaque enfant a le droit à une place dans un lieu d'accueil de qualité et abordable pour ses parents. La politique sociale verte plaide pour une offre améliorée et accrue en crèches et structures d'accueils. Celles-ci doivent, en ce qui concerne le nombre de places et les heures d'ouverture, répondre aux besoins réels et aux horaires des parents. Pour les enfants

couverts par l'obligation scolaire, cela se fait par l'école, qui propose à côté de l'enseignement une multitude d'activités surveillées récréatives et enrichissantes.

Nous soutenons une réduction généralisée du temps de travail, la création de nouveaux modèles d'horaires et de partage du travail, la création de structures de prise en charge par les entreprises, ainsi que l'extension des services qui peuvent assurer la garde d'enfants malades. De même, nous plaidons pour la création d'institutions de prise en charge accueillant les enfants dans les cas urgents afin que la recherche d'un travail par un des parents ne soit pas entravée par le manque de place dans les crèches.

3.2. La solidarité au quotidien: ensemble, nous sommes forts

L'humanité, l'égalité des chances et la justice sociale ne profitent pas seulement à l'individu, mais constituent une victoire inestimable pour toute la société. Le Luxembourg ne peut se permettre de renoncer à la créativité, à la conscience personnelle et à la participation sociale de tous et ce, sans distinction d'âge, de sexe, d'orientation sexuelle, de handicap, d'origine sociale ou géographique, de couleur de peau, de langue ou de religion. Nous ne pouvons et ne voulons nous payer le luxe de l'exclusion.

Le nouveau capital dans la politique sociale, c'est:

- **Une réforme des fonctions sociales**

Dans le domaine social, où l'offre de services est parfois floue aux yeux de la population, les administrations communales doivent jouer un rôle étendu. Une nouvelle loi-cadre sur les fonctions sociales communales visera l'introduction globale de ces fonctions et une aide sociale plus transparente et plus efficace au niveau de la commune.

- **Un travail accessible au niveau local: une qualité de vie accrue pour tous**

La solidarité ne peut être laissée au seul engagement gratuit. Elle doit aussi être professionnalisée par le biais d'une aide ciblée, surtout au niveau local, où les citoyens à la recherche d'un emploi veulent fournir de nombreux services en faveur de la population et peuvent ainsi gagner leur vie et sortir de la dépendance sociale. La politique sociale verte entraîne une plus grande indépendance, une qualité de vie accrue et une répartition plus intelligente du budget social.

- **L'égalité entre les hommes et les femmes**

Une société moderne, tournée vers l'avenir, ne peut se permettre de frapper de discrimination 52 % de sa population et de les limiter dans leur productivité et leur créativité. L'égalité de traitement est un des plus importants projets d'avenir, mais aussi une des plus grandes chances de notre société. Pour y arriver, il faut avant toute chose faire preuve de la volonté politique nécessaire et prendre les mesures

protégeant la sensibilité et l'égalité des sexes à travers tous les domaines politiques. En tant qu'employeur, l'État doit assumer un rôle de pionnier et ne pas se reposer sur les initiatives privées. La répartition des tâches entre les partenaires dans la vie privée et professionnelle profitera à tout le monde: les femmes jouiront de meilleures possibilités de faire carrière et de s'épanouir, les hommes vivront de nouvelles expériences et responsabilités, et les enfants bénéficieront d'exemples positifs.

- **L'égalité des chances par l'éducation et la formation**

L'égalité des chances commence pendant l'éducation et la formation: chaque enfant a droit aux meilleures conditions possibles - respectueuses du sexe, intégratives, intégrantes et activantes - dans les domaines de l'école, de l'accueil et des loisirs. Les mesures en matière de politique familiale visant une meilleure conciliation de la vie privée et de la vie professionnelle profitent également aux enfants. Le droit à une formation et à une formation complémentaire à n'importe quel âge, *l'apprentissage tout au long de la vie*, permet une réorientation permanente et empêche de la sorte le chômage et l'exclusion sociale. Les demandeurs d'emploi ont droit à une aide à la réinsertion professionnelle par le biais de mesures de qualité dans le domaine de la formation et de la formation complémentaire.

- **Une politique d'intégration humaine**

Des cours de langue, d'orientation professionnelle et de formation complémentaire, adaptés aux différents besoins, seront offerts pour faciliter l'intégration professionnelle et sociale des immigrés. Le permis de séjour et le permis de travail doivent être délivrés sous la forme d'un "permis unique". Tout comme le droit de vote des étrangers, la double nationalité est une composante essentielle d'une politique d'intégration active. Les persécutions sur la base du sexe doivent devenir un critère pour l'octroi du droit d'asile. Le pays d'origine des immigrés ne doit plus jouer le moindre rôle. Un pays dans lequel les souvenirs de la guerre et des déportations sont encore vivants doit accueillir les gens dans le besoin et les demandeurs d'asile avec humanité et générosité.

- **Des droits et chances identiques pour tous les citoyennes et citoyens**

Toutes les personnes vivant au Luxembourg doivent jouir des mêmes droits et des mêmes chances. L'exclusion d'une partie de la société des droits et de l'accès aux

ressources, et la désolidarisation qui en découle, n'ont pas droit de cité au Luxembourg.

Les personnes handicapées ont le droit à l'autodétermination: la société doit leur garantir l'aide et le soutien nécessaires et leur offrir des possibilités d'intégration et de vie autonome.

- **L'éducation aux droits de l'homme**

Nous introduirons l'éducation aux droits de l'homme et de la femme dans les écoles. Cela renforcera la conscience des élèves et, partant, le système démocratique. En accordant une attention particulière aux droits de l'homme, nous apprendrons aux jeunes à gérer différemment les conflits.

- **Un logement abordable pour tous**

Le logement est un besoin vital de chacun d'entre nous. Nous appliquerons toute une série de mesures visant à assurer un logement abordable pour tous au Luxembourg, parmi lesquelles une politique de construction de logements et de transport orientée sur l'avenir, une taxe progressive sur la spéculation foncière dans les périmètres bâtis, mais aussi une aide aux familles nombreuses et défavorisées et aux personnes handicapées.

- **Une politique active d'inclusion des seniors**

Dans notre société moderne agitée, les personnes âgées risquent de plus en plus de perdre le contact avec la vie sociale. Une garantie financière insuffisante est un autre facteur d'exclusion. La politique sociale verte respecte les seniors en tant que concitoyens indépendants et responsables et essaie de les impliquer dans la vie sociale grâce à de nouveaux concepts. Nous améliorerons et étendrons l'offre de logements adaptés, de services d'aide et de soin, de structures d'accueil et de maisons de retraite et de soin. Nous soutiendrons les projets accordant la priorité à la cohabitation et à l'échange entre les générations.

3.3. Une politique sanitaire solidaire pour l'avenir

Le système sanitaire luxembourgeois est toujours trop orienté sur le traitement des maladies et sur la lutte contre les symptômes. La politique sanitaire verte est favorable à un mode d'action axé sur la solidarité, la qualité élevée et la prévention: charges environnementales, risques pour la santé sur le lieu de travail et malnutrition, stress psychosocial, handicaps sociaux et discriminations représentent des facteurs de maladie individuels difficilement abordables. Une politique sanitaire durable n'est possible que grâce à une politique globale de promotion de la santé.

Le nouveau capital dans la politique sanitaire, c'est:

- **Une médecine de pointe pour tous**

Nous maintiendrons le principe de solidarité dans les soins de santé. Chacun bénéficie des meilleurs soins. Nous sommes opposés à une extension des paiements à la charge des patients parce que cela vide le principe de solidarité de sa substance. Les coûts sociaux doivent continuer à être supportés de manière égale par les partenaires sociaux.

Nous plaidons pour un statut uniforme des mutuelles et supprimerons le système à deux classes en matière d'indemnités de maladie. Dans l'optique d'une gestion rationnelle et efficace, nous fusionnerons les caisses de maladie existantes en une caisse nationale unique.

- **Une politique de prévention conséquente**

Nous voulons que la promotion de la santé soit le fil conducteur de la politique sanitaire. Nous sommes favorables à une politique de prévention ciblée, qui se penche, outre sur les comportements individuels erronés, également sur les causes sociales et vise des conditions de vie et de travail sociales et saines. Une collaboration renforcée entre l'Union des caisses de maladie et le ministère de la santé doit permettre une exploitation cohérente des données disponibles sur les maladies et des médicaments et traitements. Sur la base des connaissances

croissantes, des programmes de prévention adéquats et des campagnes de sensibilisation efficaces seront mis au point, et les particularités des méthodes de traitement seront étudiées.

Le tabagisme est mauvais pour la santé des fumeurs et de leur environnement: nous plaidons donc pour une interdiction totale de la publicité sur le tabac.

- **Priorité aux droits des patients**

Nous sommes favorables au renforcement du rôle des médecins de famille et à une collaboration interdisciplinaire cohérente avec de nouveaux modèles de tarification, qui ne tiennent plus compte du nombre de patients traités. Dans le contexte du meilleur traitement possible, tous les médecins auront accès au dossier du patient.

Les patients auront le droit à une information compréhensible et à la codécision et ce, pas seulement en théorie. Cela garantira également une meilleure compréhension de leur responsabilité envers leur santé.

- **Des normes de qualité élevées**

Il nous faut des normes de qualité élevées claires pour les soins médicaux, avec des dotations en personnel, des infrastructures et des services. En particulier, les services d'urgence devront être régulièrement soumis à une analyse et à une évaluation qualitatives et adaptées en conséquence. Nous plaidons pour une professionnalisation extensive des services d'urgence. La formation complémentaire obligatoire des médecins, une coopération étroite avec les cliniques universitaires étrangères et une supervision régulière de toutes les personnes opérant dans le domaine médical sont les conditions d'une hausse de la qualité. Les interventions de l'État devront donc à l'avenir être liées à ces normes de qualité.

- **Une plus grande signification pour la médecine environnementale et les méthodes de traitement alternatives**

Nous créerons au Luxembourg une clinique de médecine environnementale. C'est en particulier en relation avec les maladies environnementales que nous nous attellerons à ce que le principe de précaution soit pris en considération, principalement dans le domaine du travail. Le personnel soignant devra suivre une formation ou une formation complémentaire en médecine environnementale afin

d'être capable de reconnaître les symptômes et de traiter les patients conformément à leurs problèmes.

Nous sommes favorables à un respect global de l'individu et soutiendrons toutes les thérapies environnementales et méthodes de traitement "alternatives" éprouvées ainsi que leur reconnaissance et leur remboursement.

- **Une politique sanitaire humaine**

Dans le domaine de la psychiatrie, la politique sanitaire verte plaide pour des concepts de traitement respectant le droit à l'intimité et l'amour-propre et luttant contre l'exclusion. Les thérapies moins axées sur l'administration de médicaments seront améliorées. Les grosses structures d'accueil de patients souffrant de troubles aigus ou à long terme seront remplacées par des institutions décentralisées de plus petite taille. De nouvelles structures d'accueil, de logement et de travail seront créées; les structures existantes seront étendues et dotées du personnel nécessaire.

Chaque individu a droit à un traitement le libérant de la douleur et de la souffrance physique et psychique. En ce sens, nous étendrons les soins palliatifs et l'accompagnement vers la mort. Nous sommes en outre favorables à une dépénalisation de l'euthanasie et du "suicide assisté", dans des conditions bien précises et contrôlées.

Pour ce qui est de la politique en matière de stupéfiants également, nous mènerons une politique réaliste, sans paternalisme: outre une prévention honnête et sans préjugés, cette politique sera aménagée de sorte à minimiser les risques sanitaires et à accorder la priorité à la capacité de survie des personnes dépendantes. Nous plaidons pour une extension conséquente des soins et des traitements à la méthadone, pour des programmes décentralisés de distribution de seringues, pour la création de logements d'urgence et de zones de consommation à moindre risque et pour la délivrance médicalement contrôlée de drogues aux toxicomanes à long terme.

- **Une assurance-dépendance de haut niveau**

Nous nous réjouissons des modifications prévues dans la réforme de la loi sur l'assurance-dépendance, mais souhaitons toutefois des améliorations ultérieures,

comme par exemple une plus grande transparence dans la facturation des services de soin et dans le calcul du prix des pensions. Pour assurer la qualité des services, les normes minimales personnelles des services d'aide seront revues à la hausse. Les représentants des personnes dépendantes seront présents dans la commission de qualité et de contrôle.

En incitant à la création de structures d'accueil plus adaptées, nous entendons offrir aux personnes âgées et handicapées une vie autonome et indépendante le plus longtemps possible. La suppression du service central d'affectation des lits sera annulée et le bureau responsable sera investi des compétences nécessaires.

La population vieillissant, le nombre de personnes dépendantes augmente constamment. Pour que les demandes puissent être traitées dans un délai raisonnable, le personnel du service d'évaluation et d'orientation sera systématiquement adapté à ces besoins.

4. Une société démocratique

4.1. L'égalité entre hommes et femmes

Une politique d'égalité des chances ne peut ignorer les domaines essentiels dans lesquels sont enregistrées des injustices basées sur le sexe. Les femmes doivent jouir des mêmes droits et des mêmes chances que les hommes dans la vie professionnelle et dans la vie politique. Elles doivent également être libérées de leur dépendance financière vis-à-vis de leur partenaire.

Le nouveau capital dans la politique pour l'égalité des chances, c'est:

- **Un ministère de l'égalité des chances**

L'égalité des chances signifie plus que la simple promotion féminine. Cela implique aussi que les hommes doivent avoir les mêmes obligations que les femmes. En ce sens, nous voulons remplacer le ministère de la promotion féminine par un ministère de l'égalité des chances. Celui-ci devra, entre autres, favoriser une éducation différenciée des jeunes garçons, inciter les hommes à plus s'engager dans la répartition équitable des droits et obligations, initier des programmes d'action, etc.

- **Un renforcement ciblé de la position des femmes dans la vie professionnelle**

L'enseignement sensible aux questions de genre et un accompagnement spécial lors du choix de profession élargissent le spectre dans lequel les femmes sont actives. Des programmes de formation et de formation complémentaire spécifiques faciliteront la réinsertion des femmes après une interruption de carrière ou lors d'un changement de domaine d'activité. En outre, nous sommes favorables à une formation ciblée des femmes non ou peu qualifiées. Les programmes d'action positive dans les entreprises et dans les administrations de l'État devront briser le "plafond de verre", cette barrière invisible qui empêche les femmes d'accéder aux fonctions dirigeantes. Renforcer la position des femmes dans la vie professionnelle, c'est aussi assurer un salaire égal pour un travail égal et une imposition équitable.

Nous réformerons le Comité du travail féminin et en étendrons les compétences. Dans ce contexte, une agence indépendante sera créée, qui pourra tenter des actions en justice en cas de non-application des dispositions en matière d'égalité des chances dans le monde du travail, au nom des personnes frappées de discrimination.

- **Un droit personnel à une pension**

Le modèle défendu par les Verts prévoit un droit personnel à toucher une pension. Il sera ainsi mis un terme à la dépendance vis-à-vis du partenaire et à la pauvreté due à l'âge ou à un divorce.

- **Une plus grande responsabilité politique des femmes**

Nous voulons que les femmes et les hommes décident sur un pied d'égalité. Nos listes paritaires ouvrent la voie du Parlement et des conseils communaux aux femmes. De plus, nous sommes favorables à une composition paritaire des commissions communales. Les partis proposant des programmes de formation aux politiciennes ou aux femmes qui souhaitent se lancer dans la politique doivent bénéficier d'une aide financière. Toutes les propositions et tous les projets de loi doivent être analysés selon le principe d'intégration des questions de genre ("gender mainstreaming").

- **Assurer la visibilité des femmes**

Nous plaidons pour la création d'un Observatoire national de la participation des femmes dans la société, la politique et l'économie, d'un Conseil supérieur de l'égalité des chances et de bureaux communaux et régionaux pour l'égalité des chances.

- **Une politique de contraception moderne**

L'éducation sexuelle sans faux tabous doit faire partie du programme scolaire. Le viol est un crime même s'il a lieu dans le cadre du mariage et doit être puni de manière adéquate, c'est-à-dire qu'il faut prévoir des peines plus élevées et supprimer les délais de prescription pour les crimes sexuels. Nous exigeons des tarifs fixés par la loi et le remboursement des contraceptifs pour les femmes de moins de 25 ans et pour les femmes socialement défavorisées. L'interruption volontaire de grossesse est un droit.

Par la création d'un centre *ad hoc*, nous entendons offrir aux femmes la possibilité de subir cette intervention au Luxembourg, dans des conditions humaines.

- **Des droits et des obligations pour les prostituées, des mesures contre la traite des femmes**

La prostitution doit faire l'objet des mêmes droits et obligations que les autres professions. Nous sommes également favorables à la création d'un centre national d'accueil et de conseil pour les prostituées désireuses de quitter le milieu. Ce centre hébergera également des victimes de la traite des femmes. Nous désignerons un rapporteur national sur la traite des femmes.

4.2. La politique familiale verte: favoriser la vie de couple

La famille est basée sur la vie de couple, indépendamment du mariage. La politique doit promouvoir de la même façon les couples hétérosexuels et homosexuels et prendre des mesures garantissant la conciliation de la vie professionnelle et de la vie privée.

Le nouveau capital dans la politique familiale, c'est:

- **Une meilleure conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle**

Nous améliorerons les possibilités de concilier la vie familiale et la vie professionnelle. L'activité professionnelle des parents ne peut plus justifier les mauvaises consciences. Chaque enfant a droit à une place de qualité et abordable pour ses parents dans une institution d'accueil. C'est pourquoi nous proposerons une offre étendue en crèches et structures d'accueils. Les parents auront toutefois évidemment toute latitude de garder leurs enfants à la maison. Pour les enfants soumis à l'obligation scolaire, les écoles primaires et secondaires offrent, à côté de l'enseignement, une multitude d'activités de loisirs encadrées et enrichissantes. Nous adapterons les heures d'ouverture des crèches aux horaires des parents qui travaillent. Nous appuyons la création de structures d'accueil au sein des entreprises. Les parents d'enfants en bas âge ont également le droit de réduire leur temps de travail. C'est seulement ainsi qu'ils pourront concilier vie professionnelle et vie familiale.

- **Une réduction du temps de travail pour une vie autodéterminée**

De nombreuses personnes émettent aujourd'hui le souhait de moins travailler à certaines époques de leur vie ou de s'octroyer une pause. Nous adopterons une loi-cadre promouvant le modèle innovateur de la réduction du temps de travail. Il doit à l'avenir être possible d'économiser au fil des années des jours de congé sur un "compte-temps" flexible et de les prendre plus tard, par exemple pour avoir plus de temps à passer avec ses enfants et sa famille.

- **Le congé de paternité**

Comme dans le cas du congé de maternité, les hommes ont droit à un congé de paternité lors de la naissance de leurs enfants. Le lien qu'un enfant noue avec ses parents au cours des premières semaines de sa vie constitue un capital pour l'avenir: il offre la sécurité, instaure la confiance et crée les conditions d'une prise en charge de l'enfant par les deux membres du couple.

- **Des droits égaux pour les couples homosexuels et hétérosexuels**

Nous introduirons la reconnaissance légale des couples non mariés. Nous plaidons pour l'égalité de traitement des couples homosexuels et hétérosexuels et pour le mariage homosexuel. Les couples lesbiens et gays jouiront ainsi des mêmes droits et possibilités que les couples hétérosexuels.

4.3. Un nouveau style politique

Une démocratie robuste et une transparence accrue sont nos priorités. Nous voulons des dispositions légales mettant un terme aux copinages, à la bureaucratie et aux irrégularités financières. Nous voulons également séparer l'État et l'Église et œuvrer pour une intégration active des étrangers.

Le nouveau capital dans la politique, c'est:

- **Une plus grande participation des citoyennes et des citoyens**

Les référendums et consultations populaires permettent aux citoyennes et aux citoyens de participer activement à la politique. Le gouvernement n'entend alors pas uniquement les syndicats et le patronat, mais aussi d'autres composantes de la société civile. Avec des scientifiques indépendants, les associations de protection de l'environnement, les organisations d'aide au développement, les organisations de défense des droits de la femme et des droits de l'homme, etc., composeront un comité permanent de la durabilité. Le "congé associatif" et le "congé politique" amélioré favoriseront l'engagement bénévole. Nous voulons des citoyens bien informés; pour ce faire, les particuliers et les organisations auront un droit de regard sur les documents officiels. Dans le cadre de grands projets, l'État sera soumis à une obligation d'information. Les initiatives citoyennes constituent des éléments essentiels d'une démocratie vivante.

- **Une politique transparente**

Nous veillerons à mettre fin aux dysfonctionnements noir-rouge-bleu. La transparence dans la gestion des affaires de l'État est le premier commandement: la neutralité politique des fonctionnaires sera exigée, leurs tâches précisées et la bureaucratie limitée. Les conseils politiques et l'administration seront bien séparés. La politique ne peut être mercantile: un loi obligera les partis à publier leurs comptes et régira leurs dépenses. Un financement par l'État garantira l'indépendance des partis vis-à-vis de l'économie. Les députés devront exposer leurs activités extraparlimentaires dans des entreprises et groupements d'intérêt. Nous établirons

un registre de la corruption: les sociétés minées par la corruption n'obtiendront plus de contrats publics.

- **Plus de démocratie pour une meilleure intégration**

Nous voulons plus de démocratie au Parlement et dans les conseils communaux. 37 % des habitants du Luxembourg détiennent un passeport étranger et n'ont par conséquent pas ou peu de droits politiques. Nous voulons une société intégrée au lieu de sociétés parallèles: toutes les personnes vivant au Luxembourg doivent pouvoir décider de leur avenir commun. Lors des élections communales, les restrictions liées à la nationalité seront supprimées. L'État jouera un rôle actif dans la promotion de l'inscription des non-Luxembourgeois sur les listes électorales. La double nationalité sera offerte aux étrangers vivant au Luxembourg. Ils pourront ainsi participer aux élections législatives sans devoir renier leurs origines.

- **Un droit de vote moderne**

Nous voulons que les femmes et les hommes décident sur un pied d'égalité. Nos listes paritaires ouvrent la voie du Parlement et des conseils communaux aux femmes. Le droit de vote sera ramené à 16 ans afin d'intensifier l'implication politique des jeunes. L'obligation de vote sera supprimée. Le panachage sera limité afin de rendre les contenus politiques plus importants que les personnes. Nous voulons réformer le Conseil d'État: sa composition et la désignation de ses membres devront être modifiées pour qu'il fonctionne de manière démocratique et rassemble les principaux courants sociaux.

- **Une administration efficace au service des citoyennes et des citoyens**

Nous voulons une administration efficace et conviviale. Pour y arriver, nous supprimerons la bureaucratie superflue et allégerons les procédures. L'administration devra être transformée selon les principes d'une organisation du travail moderne et efficace et présenter des structures de compétences claires. Les guichets uniques disséminés dans tout le pays seront le point de référence pour les citoyens et les entreprises. Il ne faudra donc plus passer d'une autorité à l'autre. L'État passera enfin à l'ère de l'internet: à l'avenir, de nombreuses procédures pourront être accomplies depuis chez soi par voie informatique. Nous créerons des bureaux communaux et régionaux de l'égalité des chances.

- **La séparation de l'État et des Églises**

La liberté confessionnelle est et restera un droit fondamental. La pratique d'une religion étant une affaire privée, elle ne doit plus être organisée et subventionnée par l'État. Nous ne séparerons par l'État et les Églises du jour au lendemain, mais progressivement. Notre objectif à long terme est un État laïque. Pendant la période de transition, les subventions de l'État seront remplacées par une part de l'impôt que chaque citoyen pourra décider de faire transférer à l'Église de son choix. L'enseignement de la religion dans les écoles publiques sera supprimé et remplacé par un cours inculquant les valeurs générales.

4.4. Des communes fortes

Une démocratie forte présuppose des communes fortes, capables au niveau financier et spécialisé de remplir leurs multiples missions. Dans la réalité pourtant, les conseils communaux ont trop peu de temps pour prendre leurs décisions en concertation et en connaissance de cause. Une réforme approfondie des finances communales est promise depuis longtemps, mais ces dernières ont encore été rabotées. La politique communale verte entend résolument prendre des mesures pour éliminer ces anomalies.

Le nouveau capital dans la politique communale, c'est:

- **Une régionalisation intelligente et démocratique**

Les six régions proposées par le Programme directeur d'aménagement du territoire devront s'assurer que le pays se développe autour de plusieurs centres et que les relations entre ces centres régionaux et leurs zones d'influence soient mieux structurées. La régionalisation avec une participation démocratique des communes et de la population constitue un pas essentiel vers le développement et la transposition de stratégies durables au niveau social, économique et écologique. Nous tenons au principe des centres régionaux et voulons les promouvoir par l'implication active des citoyens "d'en bas". L'inclusion de la population, l'extension des syndicats des communes prévus par la loi de planification territoriale et les conseils professionnels imposent un soutien personnel et financier. Nous introduirons un fonds régional constituant une incitation financière à une politique régionale cohérente.

- **Une professionnalisation de la gestion communale**

Nous appuyons une plus grande liberté de choix et une extension conséquente de la formation complémentaire politique des mandataires communaux. De la sorte, on pourra également faire progresser l'un des principaux projets de société, à savoir la participation politique des citoyennes et des citoyens étrangers.

- **Une réforme approfondie des finances communales**

Nous aménagerons le mécanisme de répartition des fonds publics entre l'État et les communes de manière plus équitable et plus transparente. La réforme "verte" des finances communales aidera les communes et régions qui visent un développement durable et non celles qui veulent remplir leurs caisses avec un développement économique totalement dépassé. Le fossé entre les communes pauvres et les communes riches sera comblé.

- **Plus de conseils et moins de paternalisme pour les communes**

Nous moderniserons les commissariats d'arrondissement, qui ne servent pour l'instant à guère plus qu'à une transmission très lente du courrier, et permettrons les conseils de terrain au niveau régional. Il est particulièrement malsain que les communes ne puissent pas intervenir en tant que partenaire égal vis-à-vis d'un ministre de l'intérieur compétent pour le contrôle administratif et financier, mais aussi pour la planification territoriale, pour les ressources hydriques et pour la sécurité. Nous plaignons pour un ministère de l'intérieur rassemblant moins de compétences et accordant plus de temps aux communes. Nous démantèlerons la bureaucratie superflue et les procédures d'assentiment absurdes, comme la désignation des enseignants, sans pour autant remettre en question la responsabilité des communes.

- **Promouvoir une économie sociale et solidaire**

Le développement local et régional est le moteur et le tampon de la cohabitation. Créer des emplois et de l'espace vital, éradiquer les différences sociales, permettre la participation, renforcer le sentiment de solidarité: tout cela a lieu au sein des communes et bénéficiera de notre soutien dans le cadre d'une promotion bien réfléchie d'une économie sociale et solidaire.

4.5. Une société aux multiples facettes

C'est la diversité qui fait la richesse d'une société. La politique verte appuie l'intégration active des immigrés et respecte les besoins des personnes âgées. Une société aux multiples facettes assure des chances égales pour les handicapés dans tous les domaines de la vie. Quant aux divers types de couples, ils doivent eux aussi être réglés dans une société pluraliste.

Le nouveau capital dans la politique sociale, c'est:

- **L'humanité et l'intégration**

Des cours de langue, d'orientation professionnelle et de formation complémentaire, adaptés aux différents besoins, seront offerts pour faciliter l'intégration professionnelle et sociale des immigrés. Le permis de séjour et le permis de travail doivent être délivrés sous la forme d'un "permis unique". Tout comme le droit de vote des étrangers, la double nationalité est une composante essentielle d'une politique d'intégration active. Les gens dans le besoin et les demandeurs d'asile doivent être accueillis avec humanité et générosité.

- **Impliquer les seniors**

Dans notre société moderne agitée, les personnes âgées risquent de plus en plus de perdre le contact avec la vie sociale. Une garantie financière insuffisante est un autre facteur d'exclusion. La politique sociale verte respecte les seniors en tant que concitoyens indépendants et responsables et essaie de les impliquer dans la vie sociale grâce à de nouveaux concepts. Nous améliorerons et étendrons l'offre de logements adaptés, de services d'aide et de soin, de structures d'accueil et de maisons de retraite et de soin. Nous soutiendrons les projets accordant la priorité à la cohabitation et à l'échange entre les générations et soutenant les communautés d'habitation pour les personnes âgées.

- **Rendre la vie publique accessible aux personnes handicapées**

La levée des barrières constitue la condition indispensable à l'épanouissement des personnes handicapées. Une loi-cadre sur l'intégration et la non-discrimination à

l'encontre des personnes handicapées créera cette condition. Les personnes handicapées ont droit à l'autodétermination. La société doit leur apporter l'aide et le soutien nécessaires et leur offrir les possibilités de s'intégrer et de mener une vie indépendante.

4.6. Donner une voix aux jeunes

La politique pour la jeunesse ne peut végéter dans l'ombre, mais doit se voir conférer une valeur particulière. Le Luxembourg a besoin de l'engagement critique des jeunes pour se renouveler. Une société qui ne se concentre que sur la défense des acquis de la vieille génération gaspille son avenir.

Le nouveau capital dans la politique pour la jeunesse, c'est:

- **Une politique communale de jeunesse mise en réseau**

L'objectif de la politique des Verts pour la jeunesse consiste à aider les jeunes à agir de manière autonome, critique et responsable, à remplir leurs obligations et faire valoir leurs droits. Les jeunes veulent assumer une responsabilité pour le futur et s'engager activement pour leurs possibilités d'avenir. Nous plaidons pour une mise en réseau et une coopération au niveau communal de tous les acteurs de l'aide officielle et libre à la jeunesse.

- **Une implication démocratique de la jeunesse**

Les jeunes doivent participer aux décisions politiques. Nous ramènerons le droit de vote à 16 ans et appuierons et étendrons les plans communaux pour la jeunesse qui ont fait leurs preuves dans la pratique, comme les forums et les parlements de l'enfance et de la jeunesse. Il est primordial que ces initiatives partent des jeunes eux-mêmes et soient co-organisées.

4.7. La diversité dans les médias, la culture et le sport

La culture, l'art et les médias constituent la base de la vie sociale et démocratique. Une liberté accrue et un accès amélioré aux médias et au travail dans le domaine culturel promeuvent la créativité, la liberté d'expression, le débat public, le contrôle de la politique et donc la participation. Le soutien de la pluralité est le fil conducteur de la politique verte pour les médias et la culture. La diversité culturelle et sociale du Luxembourg est une force qui doit être défendue. Quant au sport, non seulement il favorise la santé, mais il peut également être un formidable facteur d'intégration sociale. Nous demandons donc d'accorder une plus grande importance au sport, en particulier au sport de masse et au sport à l'école.

Le nouveau capital dans la politique pour les médias, la culture et le sport, c'est:

- **La pluralité des médias**

Des médias libres et indépendants sont une composante essentielle d'une démocratie qui fonctionne. L'aide à la presse vise la création et la préservation de la diversité des médias. Cette aide n'est pas automatiquement octroyée aux publications qui dominent le marché, mais à celles importantes dans le sens d'une société pluraliste. Par le biais de conditions-cadres appropriées, nous encouragerons la production et la diffusion de contenus d'une grande qualité socioculturelle et artistique.

- **La politique culturelle pour la diversité et l'innovation**

Nous ne sommes pas globalement opposés au soutien des institutions et manifestations de prestige, mais nous demandons une promotion renforcée et équilibrée des initiatives culturelles depuis le bas. L'objectif de la politique culturelle sera de faire participer la plus grande partie possible de la population à la vie culturelle. Les organisations et projets socioculturels, qui disposent souvent de moyens très limités et dépendent de l'engagement personnel de collaborateurs

bénévoles, seront aidés. De plus, la formation culturelle des enfants et des adolescents assumera un rôle clé.

La politique culturelle démocratique se base sur l'égalité des besoins culturels des divers groupes de population. À côté des institutions traditionnelles, les formes artistiques et culturelles contemporaines et innovatrices et le discours critique bénéficieront d'une aide à grande échelle. La politique culturelle verte accorde la priorité à la création artistique et aux projets socioculturels plutôt qu'aux "manifestations de masse".

Pour permettre une création culturelle autonome, il faut donner aux artistes une sécurité sociale suffisante et instaurer les créations matérielles et infrastructurelles appropriées. Nous plaidons donc pour la tolérance vis-à-vis du statut des artistes.

- **Une promotion cohérente du sport à l'école et du sport de masse**

Le sport apporte une contribution importante à la préservation de la santé. Il doit être inclus de manière plus décidée dans la prévention, la réhabilitation et la thérapie. Il faut exclure la drogue du sport et lutter activement contre le dopage, que ce soit dans le sport professionnel ou dans le sport de masse. Les contrôles effectués à l'improviste constituent un moyen efficace. La politique verte pour le sport est favorable à une promotion cohérente du sport de masse. Nous voulons étendre l'offre de centres sportifs partout dans le pays, les rendre accessibles aux personnes handicapées et adapter leurs heures d'ouverture pendant les vacances, ainsi que les week-ends et jours fériés, à la planification des loisirs des pratiquants exerçant une profession et des familles.

L'activité sportive renforce la qualité de vie des personnes handicapées. Elle favorise leurs capacités personnelles, étend leur mobilité spatiale et sociale, leur donne une nouvelle envie de vivre et facilite leur intégration. Nous demandons que les personnes handicapées bénéficient d'un accès total aux infrastructures sportives en tout genre et que nos fédérations s'ouvrent à elles.

4.8. Une société sûre avec des droits civils forts

La répression féroce et l'amputation des droits civils n'apporteront pas une plus grande sécurité. Nous accordons la préférence à une vision globale de la problématique de la lutte contre la criminalité. Il faut mettre un terme aux immixtions dans la vie privée.

La politique verte pour la sécurité vise:

- **Une vie en toute sécurité**

Nous voulons une société sûre. Pour ce faire, nous plaidons pour la répression, mais également pour la prévention. Cela implique de meilleures écoles, plus de sécurité sociale et une politique communale engagée contre la ghettoïsation. Les commissariats de proximité non bureaucratiques assurent la sécurité dans la communauté. Le régime pénitentiaire sera réformé et humanisé. Nous nous attellerons à atteindre des taux de récidive plus bas et à resocialiser les anciens détenus. La politique verte en matière de drogues vise la prévention et le traitement et déchargera la police et les prisons. Nous agirons de manière décidée contre la criminalité organisée, la traite des femmes et la criminalité en col blanc.

- **Une attitude responsable vis-à-vis de la drogue**

La politique verte en matière de drogues promeut une prévention honnête et libre de tout préjugé, une approche responsable de toutes les drogues et une minimisation des risques.

Nous sommes favorables à la légalisation du cannabis. La consommation et la détention de petites quantités de drogues dures doit être dépénalisée, et la délivrance d'héroïne sous contrôle médical autorisée.

- **Un enraiment de la criminalité contre les jeunes**

Des enfants et adolescents forts et sûrs de soi ne deviendront pas si vite victimes ou auteurs d'actes criminels. La politique scolaire verte soutient les forces individuelles des enfants et des adolescents et leur inculque une bonne estime de soi. Dans les écoles, le droit de codécision des enfants et des adolescents doit être renforcé. Les

élèves ont non seulement des obligations, mais aussi des droits évidents. Dans le cadre de la prise en charge tout au long de la journée, les écoles proposent des activités récréatives intéressantes. Les enfants et adolescents en danger seront aidés et non exclus. Nous étendrons et améliorerons l'offre de structures d'accueil dans le domaine de la psychiatrie juvénile, du traitement de la toxicomanie et de la thérapie familiale, ainsi que de la prise en charge diurne et nocturne.

- **Une justice équitable et efficace pour tous**

Nous voulons une justice efficace et transparente qui n'impose pas aux citoyens plusieurs années d'attente. Les autorités judiciaires seront renforcées au niveau du personnel, et la formation des juges, des fonctionnaires et des policiers sera adaptée à la réalité. Le retard à combler est particulièrement important dans le domaine de la criminalité en col blanc. Pour décharger les tribunaux, nous simplifierons les procédures et démantèlerons la bureaucratie superflue. Les petits délits pourront à l'avenir être traités en dehors de la justice.

- **Des droits civils plus forts**

Des droits civils forts sont indispensables. Chaque personne a le droit d'exprimer son opinion et de manifester. Nous modifierons les lois visant à limiter ces libertés. Nous sommes opposés à l'idée d'un État qui surveille tous les faits et gestes de ses citoyens et sommes favorables à la protection de la vie privée. C'est pourquoi nous réformerons les services secrets et la loi sur les écoutes téléphoniques et introduirons un contrôle parlementaire extensif. Nous nous assurerons ainsi que les services secrets agissent uniquement pour lutter contre la criminalité et non pour espionner les citoyennes et les citoyens critiques.

5. Le Luxembourg, la Grande-Région, l'Europe et la mondialisation juste

5.1 Un plus d'Europe profite à l'environnement et aux citoyens

Nous nous reconnaissons clairement dans l'Union européenne et dans le processus d'unification européenne. Nous voulons une Union grande et forte qui ne se limite pas seulement au marché intérieur et à l'union monétaire. Elle doit avoir pour principes politiques directeurs la démocratie, la proximité des citoyennes et des citoyens, des normes sociales élevées et la protection globale de l'environnement.

L'UE élargie constitue pour nous une occasion unique d'accomplir des progrès essentiels pour 450 millions d'Européens dans le domaine des droits des citoyens et des consommateurs et d'appliquer des normes environnementales, sociales et économiques durables. Une Union européenne forte pourra défendre nos conquêtes positives face à d'autres modèles.

Le nouveau capital dans la politique européenne, c'est:

- **Une grande région forte pour un Luxembourg fort**

Le Luxembourg est fortement lié à la grande région sur les plans social, culturel et économique. Notre pays a donc besoin d'une politique pour la grande région dans tous les domaines politiques. Une institutionnalisation accrue de la coopération sera la base d'une transposition réussie de concepts transfrontaliers. Grâce à une collaboration renforcée, les services aux citoyens des régions limitrophes pourront être améliorés. La politique verte pour la grande région abordera les tâches de planification territoriale et les questions de mobilité, comme par exemple le trafic pendulaire transfrontalier et la croissance de la population. Un renforcement de la grande région dans l'Europe élargie stabilisera de manière durable le marché régional de l'emploi et consolidera le Luxembourg en tant que capitale européenne. La promotion de la coopération économique à petite échelle et de la collaboration transfrontalière dans le domaine du tourisme et de la culture ouvriront de nouveaux

débouchés régionaux et des perspectives d'avenir pour les entreprises luxembourgeoises.

- **Un rôle de pionnier en matière de politique de sécurité pour l'UE**

Nous plaidons pour une simplification du processus décisionnel politique afin que l'UE soit plus souple et plus crédible. C'est nécessaire en particulier dans le domaine de la politique étrangère commune. Au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, l'Union européenne doit parler d'une seule et même voix.

L'UE doit assumer un rôle de pionnier en matière de politique environnementale, sociale et économique dans le monde et aménager positivement la mondialisation pour les populations vivant à l'intérieur et à l'extérieur de l'Europe. Une UE consciente de sa mission ne peut baser son influence sur la puissance militaire. Nous plaidons pour la création d'une force de réaction rapide de l'UE pour des missions d'instauration et de maintien de la paix. Une véritable armée européenne n'a cependant de sens que si elle débouche sur une dissolution des armées nationales.

- **Des droits approfondis pour les citoyennes et les citoyens**

La politique verte crée une Europe plus transparente et plus démocratique. Nous sommes favorables à la pleine codécision de la seule institution communautaire élue directement, le Parlement européen, afin de renforcer la démocratie.

Nous voulons consolider la société civile nationale et européenne afin que celle-ci puisse tenir tête aux lobbies économiques forts et bien organisés. L'UE, et en particulier la Commission, ne doit pas uniquement défendre les intérêts des grands groupes industriels. Une réglementation stricte de la politique européenne de concurrence doit empêcher que quelques multinationales règnent sur des secteurs essentiels comme l'électricité, le gaz ou les télécommunications. De même, le monde des médias ne peut plus être dominé par quelques grands groupes, même au niveau national. Seuls des citoyennes et des citoyens bien informés peuvent prendre les bonnes décisions politiques. Pour éviter à l'avenir des situations à l'italienne, la politique verte entend renforcer la diversité et l'indépendance des médias en Europe.

En Europe centrale et orientale en particulier, de gros efforts doivent être déployés pour créer une Europe des citoyennes et des citoyens. Nous soutiendrons donc activement les développements démocratiques et la société civile dans ces pays.

- **La protection du modèle social européen**

Les politiques sociale et de l'emploi doivent devenir une préoccupation primordiale de l'Union européenne. Le modèle social européen doit être développé. Dans cette optique, nous plaidons aussi pour l'introduction d'un droit de grève européen et pour un renforcement clair des syndicats, tant au niveau national qu'à l'échelon de l'UE. Nous entendons mettre un frein à la vague de libéralisation et aboutir à une re-régulation. Le financement des services publics doit en particulier être garanti. Un modèle social viable devra être mis en place, également aux dépens des budgets militaires. Rien que pour cela, la politique européenne des Verts veut empêcher un recul social en direction du modèle américain.

Nous nous attellerons à une coordination plus forte des politiques nationales pour l'emploi et les orienterons sur les objectifs du plein emploi et de normes minimales uniformes élevées en matière de droit du travail et de droit social. Nous sommes favorables à l'institution d'un fonds d'investissement européen qui finance des projets infrastructurels décentralisés créateurs d'emplois (énergies renouvelables, transports publics, protection de l'environnement, rénovation urbaine, etc.). Pour l'octroi des fonds structurels de l'UE également, nous entendons veiller à ce que la création de nouveaux emplois et la préservation de l'environnement aient la priorité.

Nous continuerons à nous engager au niveau européen pour un renforcement d'une économie sociale et solidaire. La Commission européenne fait référence dans la stratégie communautaire pour l'emploi au potentiel considérable du développement local et mise sur le modèle des associations sans but lucratif (asbl) en tant qu'instrument de promotion du marché du travail et d'intégration sociale.

- **Une place de choix pour la protection de l'environnement**

Nous voyons en l'UE élargie une occasion unique d'accomplir des progrès essentiels dans les domaines environnemental, social et de la protection du consommateur

pour quelque 450 millions de citoyennes et de citoyens. Le principe du pollueur-payeur doit être consacré partout en Europe.

La politique européenne des Verts a accordé une place de choix à la protection de l'environnement au cours des dernières décennies. Le prochain défi réside dans l'intégration accrue de la protection de l'environnement et du principe du développement durable dans toutes les politiques de l'UE et de ses États membres, et en priorité dans les transports, l'énergie, l'agriculture et le commerce mondial. Concrètement, cela implique par exemple de faire basculer le transport des marchandises de la route vers les chemins de fer, de limiter le trafic en transit, de préparer la sortie du nucléaire, de viser des objectifs de protection du climat plus stricts, de renforcer la protection des consommateurs, de promouvoir une agriculture saine et sans manipulations génétiques ni transports d'animaux inutiles et de viser à un commerce mondial juste et solidaire.

Une Europe respectueuse de l'environnement présuppose également une réforme de la politique fiscale européenne. L'orientation écologique du système fiscal européen créera des emplois nouveaux et soutiendra l'environnement, la recherche, l'innovation et le développement technologique dans tous les États membres.

- **L'UE en tant que puissance imposant la paix**

Nous voulons renforcer le rôle de l'Europe dans le monde et défendre nos valeurs humanistes positives contre les prétentions hégémoniques américaines aux niveaux économique, culturel et politique. Seule une Union européenne forte et consciente de sa mission pourra assumer un rôle actif et crédible de médiateur et de puissance imposant la paix. L'Europe des Verts donnera plus de poids à la prévention des conflits, soutiendra les missions de paix des Nations unies et travaillera avec les belligérants et les institutions internationales à la résolution pacifique des conflits. L'accent sera clairement mis sur la prévention et la résolution pacifique des crises. La guerre n'est jamais une solution.

Nous nous opposons à l'idée de faire de l'UE une grande puissance militaire. L'OTAN doit démanteler ses armes conventionnelles et nucléaires. Nous plaidons pour une Europe dénucléarisée. Les exportations d'armes vers les pays tiers devront être arrêtées dans la mesure du possible, et une interdiction internationale de la

fabrication de mines antipersonnel et d'armes similaires instaurée dans le monde entier.

5.2 Consolider la position du Luxembourg en Europe

Aujourd'hui, le Luxembourg a acquis grâce à l'UE une influence nettement plus grande en Europe, qu'il n'aurait pu acquérir séparément. L'élargissement fera de l'UE une communauté de 450 millions d'habitants et lui conférera un poids supplémentaire dans les négociations internationales. Une UE forte renforcera également le rôle du Luxembourg dans le monde. Le Luxembourg doit consolider cette position par une politique des ressources humaines et de l'information intelligente.

Le nouveau capital dans la politique européenne, c'est:

- **Une représentation politique appropriée**

Nous nous attellerons à ce que le Luxembourg continue à être correctement représenté au sein des organes de l'UE. Les principes fondamentaux sont: un commissaire, six députés européens et une pondération minimale du vote au Conseil de ministres.

- **Plus de capital humain et de compétences**

Le Luxembourg ne pourra exercer son influence dans les organes communautaires que s'il dispose de représentants qualifiés dans les différentes institutions. Pour le moment, les intérêts luxembourgeois ne sont pas suffisamment défendus à Bruxelles en raison d'une couverture en personnel très limitée. Nous demanderons donc une augmentation substantielle du personnel et de la présence luxembourgeoise à Bruxelles. En outre, l'administration publique à Luxembourg doit également disposer de plus de personnel possédant des compétences communautaires déclarées. Nous nous engagerons aussi pour une meilleure information et formation de la population concernée en matière d'offres d'emploi et de possibilités de faire carrière auprès des institutions communautaires.

- **Un Parlement fort et une société civile forte**

Nous informerons mieux le Parlement luxembourgeois et l'impliquerons plus étroitement dans la politique européenne. Environ deux tiers des textes adoptés par

la « Chamber » concernent la transposition de directives européennes en droit national. Lors de la négociation de ces textes à Bruxelles, nos derniers gouvernements n'ont impliqué le Parlement luxembourgeois et l'opinion publique que de manière insuffisante. Cela nuit aussi bien à l'image du Parlement, qu'au principe de transparence, à la proximité des citoyens et à la démocratie. La société civile devra elle aussi être plus étroitement impliquée dans les processus décisionnels européens. Nous mettrons à sa disposition des fonds publics spécifiques pour le travail européen.

- **L'Europe à l'école et dans les médias**

L'UE influence grandement notre vie. Jour après jour, nos ministres et nos députés européens prennent à Bruxelles ou à Strasbourg des décisions qui changent notre vie quotidienne. La politique verte entend donc mieux informer sur le mode de fonctionnement et sur les avantages et inconvénients de l'UE, que ce soit à l'école ou dans les médias. Nous voulons une insertion plus nette du thème "Union européenne" dans les programmes de formation et l'introduction d'une aide spéciale à la presse pour relater les affaires européennes.

5.3 Une mondialisation juste

Diriger la mondialisation signifie tout d'abord renforcer et réformer les institutions de droit international existantes et appliquer dans le monde entier des règles plus strictes dans les domaines de la gestion des conflits et de la politique environnementale et sociale. En ce sens, nous voulons une ONU forte et une Organisation mondiale du commerce réformée. La politique de développement ne fonctionnera que si elle est soutenue par une politique du commerce équitable.

Le nouveau capital dans la politique étrangère, c'est:

- **La modernisation écologique dans le monde entier**

Nous défendrons, au niveau international, les efforts visant à l'instauration d'une taxe sur les transactions monétaires (par exemple, la taxe Tobin) et en affecterons les recettes au financement de l'aide au développement. Cet argent pourra également servir à rembourser une partie de la dette extérieure des pays les plus pauvres.

La politique verte transpose la protection de l'environnement dans la pratique et accentue la pression sur les pays qui ne ratifient pas les accords internationaux. Cela ne peut toutefois être atteint que si l'UE assume un rôle de pionnier dans ce domaine. Nous appuyons la fixation de nouvelles priorités écologiques pour l'Union. Un gouvernement avec participation des Verts s'engagera davantage dans le développement et la promotion de nouvelles technologies durables. Ces nouvelles technologies doivent être mises d'urgence à la disposition des pays en voie de développement, que ce soit pour la promotion d'une agriculture durable, pour le passage à une production industrielle et à des sources d'énergie respectueuses de l'environnement, pour la préservation de l'eau potable ou pour la lutte contre la désertification.

- **Un commerce mondial équitable**

Rechercher un commerce mondial équitable, c'est démanteler les subventions à l'exportation pour les produits agricoles européens et soumettre le "libre" commerce

international à des normes environnementales et sociales strictes et obligatoires. Les négociations sur les produits agricoles ne devront plus avoir lieu au sein de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), mais dans le cadre de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Nous appuierons la commercialisation de produits durables - revêtus par exemple des labels Fair Trade ou Max Havelaar - provenant des pays les plus pauvres. Grâce à des programmes d'information compréhensibles et détaillés sur les produits qui leur sont offerts, les consommateurs auront la possibilité de dépenser leur argent pour des produits écologiques et moralement irréprochables. Pour rendre ces produits financièrement plus attractifs, nous demanderons une exonération de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) pour les produits du commerce équitable.

Nous nous attellerons à ce que l'Organisation mondiale du commerce perde une partie de son pouvoir et soit intégrée dans le système de l'ONU. On pourra ainsi freiner la dynamique de libéralisation et équilibrer l'idéal néolibéral du "libre commerce mondial" avec les aspects sociaux et environnementaux. L'approvisionnement en eau, la santé, la formation et la culture ne sont pas des marchandises et doivent donc être, par essence, exclues des négociations de l'OMC.

- **La protection du droit international**

Une des priorités de la politique étrangère verte consiste à promouvoir le droit international - droit des peuples, droits de l'homme, droits de la femme, Cour internationale de justice - et à lui accorder une reconnaissance et une application mondiales. À une époque où les violations du droit des peuples se multiplient, où le non-respect ou la résiliation des traités internationaux essentiels sont monnaie courante et où la criminalité internationale et le terrorisme peuvent frapper à tout moment, la politique des Verts en faveur des droits de l'homme et du droit des peuples revêt une importance encore plus grande. Elle entend empêcher que le droit international fasse, lentement mais sûrement, place à la raison du plus fort.

Nous ne cacherons pas que les nouvelles formes de terrorisme à l'image d'Al Qaïda constituent une menace pour l'Europe. Cependant, nous ne devons pas nous laisser guider par l'hystérie et la paranoïa. Les droits des citoyens ne doivent pas être démantelés.

Nous voulons une étude sérieuse des causes profondes du terrorisme. Là où c'est nécessaire, nous travaillerons au réaménagement des conditions sociales et économiques afin de ne plus offrir un terrain fertile à la haine, au terrorisme et à la peur. Nous plaidons pour un renforcement du dialogue interculturel. En outre, les efforts de démocratisation dans les régions instables devront être mieux soutenus.

- **Une ONU forte**

Nous sommes favorables à un renforcement politique et financier de l'ONU afin d'en refaire une institution capable d'agir. Nous appuyons une réforme du Conseil de sécurité prévoyant une répartition équilibrée des sièges et des voix entre les différentes régions du monde et une suppression progressive du droit de veto.

Les violations des résolutions de l'ONU devront être soumises à une cour d'arbitrage dont les décisions seront contraignantes pour tous les membres, comme c'est déjà le cas pour l'Organisation mondiale du commerce. C'est ainsi que nous pourrions renforcer le droit des peuples.

- **Une coopération au développement active**

Nous voulons offrir aux peuples du Sud les moyens permettant un développement indépendant et durable. Parmi les conditions de vie dignes, citons l'accès à la formation, à la santé, à la terre, aux technologies modernes et à du capital financier de départ. Au niveau international, nous nous attellerons à la suppression de la dette des pays du Tiers-Monde et viserons pour le Luxembourg une aide au développement minimale durable d'un niveau élevé. Nous appuierons le système des microcrédits. Une part fixe de l'aide luxembourgeoise au développement devra être affectée aux projets servant la cause des femmes et des jeunes filles.

D'autre part, les pays bénéficiaires devront être capables de recevoir ces fonds et de les utiliser raisonnablement. C'est pourquoi la politique de développement devra aller de pair avec la promotion de la "bonne gouvernance", c'est-à-dire de la démocratie, de l'État de droit, des droits de l'homme et de la lutte contre la corruption.

L'aide au développement ne peut plus servir de vernis de respectabilité. Nous ne pourrions résoudre la problématique du développement à long terme que par une réforme approfondie du commerce mondial. La politique verte visera donc en priorité une réforme de la politique commerciale nationale et le renforcement de campagnes d'information nationales.